

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACTAS Mercredi 13 Septembre 2023 – Cherbourg



Nombre de présents : 59 présents et 11 pouvoirs attribués

Ordre du jour :

- ❖ Accueil des nouveaux Adhérents
- ❖ Rapport Moral / Rapport d'activité
- ❖ Point sur les adhésions
- ❖ Le conseil d'administration – Election des nouveaux membres
- ❖ Rapport financier

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et les remercie d'avoir rejoint l'association.

❖ Rapport moral et d'activité

❖ P. Dubois – Présidente – F. Renou secrétaire générale

En introduction Pauline Dubois aborde cette assemblée générale en indiquant que nous sommes dans une année de transition pour le renouvellement du Conseil d'administration et plus précisément aussi de renouvellement du bureau. Elle informe en effet l'assemblée qu'elle met effectivement fin à son mandat pour des raisons d'ordre familial et professionnel et que cette transition a été préparée depuis 6 mois afin d'assurer la continuité et la transition au niveau de la présidence mais aussi de la Vice-Présidence du fait de la mutation de notre collègue Karen Burban Evain vers les services de l'Etat et qui a donné de ce fait sa démission.

Retour sur les travaux de l'année écoulée :

Pauline Dubois précise que la refonte des statuts qui devait être préparée lors du séminaire de printemps, a été volontairement repoussée de manière à laisser le/ la futur(e) président(e) mener librement cette réflexion avec le conseil d'administration.

Le conseil d'administration s'est réuni en décembre. Il a fait un point sur les avancées du projet associatif sur 2022 et s'est fixé des objectifs pour 2023/ 2024 au cours d'un séminaire qui a eu lieu en mars 2023.

L'association souhaite se recentrer sur 5 grands axes :

- ✓ **les adhérents** – aller chercher de nouveaux adhérents, mieux les accueillir, les fidéliser et les impliquer dans les travaux de l'association, que ce soit au niveau régional ou via les groupes de travail sont nos priorités. Une Vice-présidence dédiée aux adhérents a été mise en place et une réflexion sur les périmètres des délégations régionales est à mener.

- ✓ Les rencontres annuelles qui restent le temps fort de l'association et est au cœur de notre action.
- ✓ Les groupes de travail thématiques, qui doivent permettre la production d'écrit pour porter l'expertise et le regard des professionnels de nos secteurs d'activité.
- ✓ La gestion des partenariats financiers qui permettent à l'association de poursuivre ses activités.
- ✓ La vie associative qui suppose en permanence de mobiliser adhérents et acteurs, et adapter notre action au(x) contexte(s) mouvant(s).

Au cours de l'année écoulée, l'association s'est mobilisée en lien avec nos partenaires pour vous proposer 3 webinaires. Cette nouvelle forme d'intervention a rencontré un grand succès.

Il est à souligné que ces webinaires ont pu avoir lieu grâce à l'implication de certains membres, aux liens que nous entretenons avec nos partenaires et ceux créés avec d'autres associations.

- [Ségur de la Santé avec Arche MC2 – 21 novembre 2022](#)
- [Les AMIs 2023 – 30 mars 2023](#)
Webinaire de présentation en présence des 4 partenaires du dispositif et un nouveau partenaire 2023 (UP Coop). 26 dossiers ont été présentés en 2023.
- [Responsabilité financière des gestionnaires publics, animé par l'ANJT le 16 juin 2023.](#)

Rappel des groupes de travail de l'ACTAS :

- Groupe de travail des GRANDES VILLES (*Karen BURBAN-EVAIN - Caroline MACIAG*). Comme indiqué Karen ayant quitté la fonction publique territoriale,, l'animation de ce groupe est confiée à Caroline Maciag du CCAS de Tours. Le groupe travaille actuellement sur une publication sur la transition écologique et sociale.
- Groupe de travail PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE (*Céline PARANT*)
- Groupe de travail RESSOURCES (Métiers du social et médico-social (*Marie-Luce CASTAGNEYROL-PALAU*). Exemples réussis d'actions menées par ce groupe de travail : les webinaires Ségur du numérique et responsabilité financières des gestionnaires.
- Groupe de travail PETITE ENFANCE (*En cours de constitution*). Rapprochement avec le comité de filière à opérer pour un travail en lien avec les évolutions en cours du secteur sous la responsabilité de Pauline Domingo.

Les représentations de l'ACTAS

Pour rappel, l'association participe ou est représentée dans un certain nombre d'organismes :

- L'UNCCAS : un renouvellement des sièges de l'ACTAS va être à prévoir par le CA de l'ACTAS du fait des départs Présidente / 1^{ère} Vice-Présidente.
- Haut conseil au travail social
- Club des territoires de la DGCS : une nouvelle dynamique pour réunir les réseaux professionnels au niveau de la DGCS permet de nous ouvrir des portes. C'est un point positif à poursuivre.
- Prix territoriaux de la Gazette – GMF
- Conseil d'administration de l'UNCCAS :
 - P. Dubois, G. Truong, J. Lanneau, I. Vatinel, C. Parant, S. Soetaert, K. Burban-Evain.
- Cour des comptes : Cette année l'association a été auditionnée par la cour des comptes puis a transmis un questionnaire que vous avez dû recevoir, afin de participer à l'étude sur les

« plans canicule, retour et prospectives ». 3 audits qui ont permis de montrer un travail positif et une contribution de l'association.

Nous sommes également intervenus lors de journées professionnelles :

- **Salon des maires des collectivités territoriales et de l'action publique** sur les thématiques de l'aide à domicile, et de l'universalisme proportionné - *lutter contre les inégalités et la fragmentation sociale*.
- **Club prospective ADCF** - (thème du vieillissement actif)
- **Colloque Mulhouse Solidaire**
- **Colloque sur les transitions écologiques, à Bordeaux en mars** : intervention sur le rôle et la place que les collectivités territoriales ont à jouer dans cette transition.
- **Journée organisée par le Conseil Départemental de l'Aveyron** sur le thème de l'attractivité des métiers du médico-social.

Les Réseaux

Comme évoqué plutôt, l'ACTAS entretient des échanges réguliers avec différents réseaux :

- l'ANDASS : Pauline Dubois est intervenue pour animer une table ronde sur leur congrès
- l'ANDEV - l'OVE - l'AITF
- L'ANJT : rapprochement à travers les échanges avec le groupe de travail ressources.
- le CNFPT : un partenariat en construction qui peut enclencher une dynamique de collaboration intéressante dans la valorisation de nos échanges professionnels.
- Dirigeantes et Territoires - l'ADGCF
- France Urbaine - le Bureau des collectivités territoriales de la DGCS
- L'UNCCAS avec qui un projet de charte commune est en cours en lien avec le nouveau DG de l'association (M. Eric Signarbieux).

Si nous sommes en lien avec beaucoup de réseaux, il faudra néanmoins s'interroger sur les logiques d'opportunité et de choix à faire en lien avec les intérêts pour l'association.

Le travail des délégations régionales

Il est rappelé aux adhérents les possibilités d'organisation de temps régionaux et de soutien de l'association ainsi que celui des partenaires qui peuvent intervenir sur des thématiques précises.

Quelques exemples de délégations que se sont réunis :

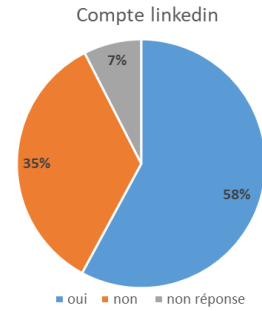
- ✓ Délégation Bretagne Pays de la Loire (Décembre 2022 et juin 2023)
- ✓ Délégation région Centre (décembre 2022 avec un webinaire Ségur de la santé animé par Arche MC2, avril et juin 2023).
- ✓ Délégation Grand est (juin 2023)
- ✓ Délégation Ile de France (décembre 2022 et juillet 2023)
- ✓ Délégation de la Réunion (juillet 2023). A noter la participation de la délégation aux rencontres Outre-mer de l'UNCCAS qui auront lieu en novembre 2023 et qui permettra une représentation de l'ACTAS.
- ✓ Délégation Nouvelle Aquitaine (juin 2023 avec le webinaire sur la responsabilité financière des gestionnaires publics animé par D. Enjolras, président de l'ANJT)
- ✓ Délégation Guadeloupe (novembre 2022 et mars 2023)

Communication et visibilité du réseau

L'ACTAS est présente sur LinkedIn et gagne en visibilité, le site internet restant actif mais moins dynamique.

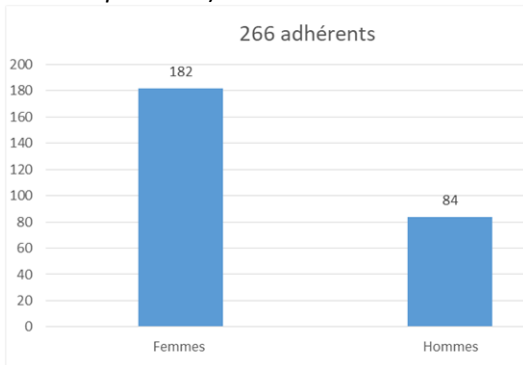
58 % des adhérents ont un compte LinkedIn

Interrogation toutefois sur la limite à poser dans la diffusion de contenus en libre accès, afin que cette visibilité ne nuisent pas à la dynamique d'adhésion.

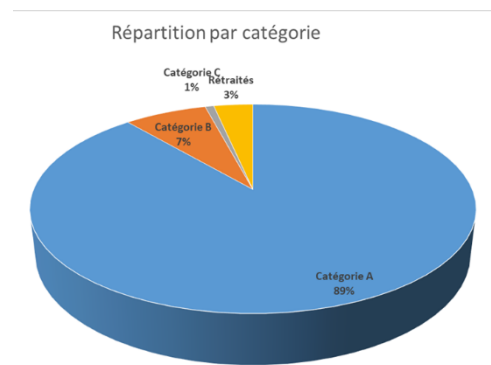


Les adhérents

Au 5 septembre : **266 adhérents** à jour de leur cotisation 2023 (dont 20 adhésions entre mi-juillet et début septembre)



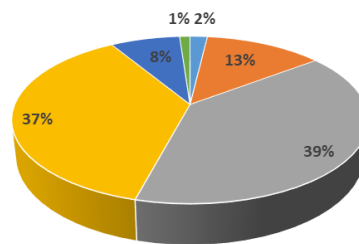
2 femmes pour 1 homme



une majorité de cadre A

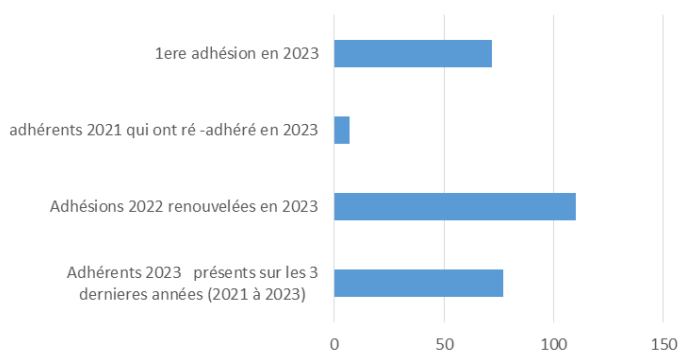
Les moins de 30 ans ne représentent que 15%

Répartition par tranche d'âge au 1/01/23



■ - de 30ans ■ 30/39 ans ■ 40/49 ans ■ 50/59 ans ■ 60 ans et + ■ N. renseigné

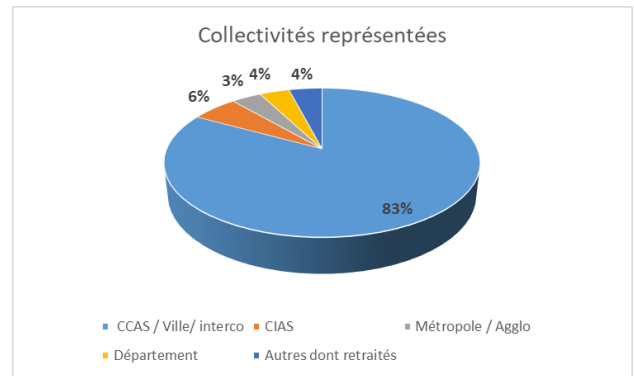
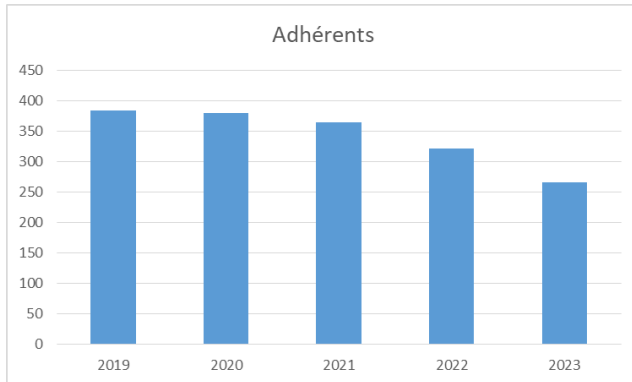
Fidelisation des adhérents



41 adhérents sont présents depuis plus de 10 ans au sein de l'association.

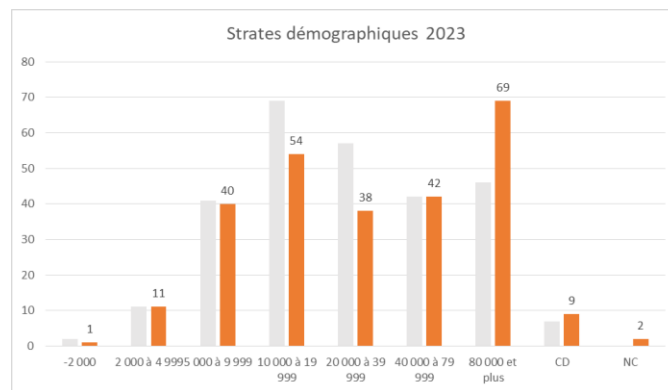
La baisse du nombre d'adhérents est régulière depuis 2020. Nous devons nous interroger sur notre capacité à attirer les jeunes ou professionnels leur de leur prise de poste.

Il y a donc une action de chacun à mener afin de promouvoir l'ACTAS dans ses réseaux, ses services, auprès de nouveaux collègues, en rappelant que l'association n'est pas réservée qu'aux cadres de catégorie A ou aux directeurs de CCAS.



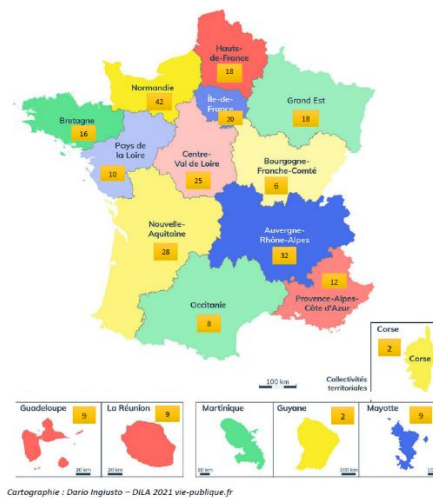
L'ouverture aux cadres des Conseils départementaux se fait lentement.

Une évolution positive à noter pour les grosses collectivités (80 000 habitants et +).



Répartition régionale des adhérents

Cette carte permet de visualiser la répartition sur le territoire national mais aussi de réaliser que ce ne sont pas les régions les plus grandes qui ont le plus d'adhérents. Cela ramène à la réflexion du découpage territorial de notre réseau afin de garder des relations à taille humaine et définir des pôles d'animation tenables pour les délégués régionaux avec des zones qui collent mieux aux réalités géographiques du quotidien.



Il est à noter la mobilisation et les évolutions de certaines régions en termes de dynamique de réseau.

Le rapport moral et d'activité est soumis à l'approbation de l'assemblée par vote à main levée.

Abstention : 0 - vote contre : 0

Le rapport est adopté à l'unanimité des personnes présentes.

❖ Election du conseil d'administration

P. Dubois – Présidente – F. Renou secrétaire générale

Il est proposé à l'assemblée de procéder par vote à main levée.

Il est rappelé que le conseil d'administration est composé de 2 collèges : 1 collège national de 11 membres et 1 collège régional constitué des délégués régionaux.

Collège national – 11 membres	
M. BAILLY Guillaume - Amiens	A remplacer
Mme BURBAN EVAÏN Karen - Nantes	A remplacer
M. CLUCHIER Maxime – Saint Jean de Luz	
Mme DUBOIS Pauline -Pau	A remplacer
Mme DUPAYS Aurore - Evian	
M. KRYSTOF Fabrice - Villerupt	A remplacer
Mme MACIAG Caroline - Tours	
Mme MALLET Marie - Paris	A remplacer
M. TRUONG Gregory – Charleville Mézières	
M. Lionel RAVIER – Conseil départemental des Alpes-Maritimes	
Mme VATINEL Isabelle – Cherbourg en Cotentin	
Candidatures :	
<ul style="list-style-type: none">▪ M. SAMSON Brice – Ile de Ré▪ Mme GIRARD Catherine – Amiens▪ Mme CARASSUS Anne - Pau▪ M. CACCIATORE Laurent – La Teste de Buch▪ Mme FAELCHLIN Anne Sophie - Roubaix - validation cooptation 2023 du Conseil d'administration▪ Conseillère technique : ROULET Catherine - Annecy	

5 postes sont à pourvoir au sein du collège national. 5 personnes ont fait part de leur candidature. Il est donc proposé d'élire ces 5 personnes. Etant précisé que Mme Roulet Catherine, souhaite dans un premier temps assurer un poste de conseillère technique avant d'envisager une entrée effective au conseil d'administration. Elle s'investit dans le groupe des grandes villes.

Collège régional :

Région	Collège actuel	Collège à élire
AUVERGNE – RHÔNE-ALPES	Catherine Girard – Rémi Baldassin	LAURENT Magalie – CCAS Aubière
BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ	Siège vacant	A pourvoir
BRETAGNE	Françoise RENOUE – CCAS de La Flèche	
CENTRE – VAL DE LOIRE	Emmanuelle BUDAN – CCAS de Châteauroux	
GRAND EST	Céline Parant – CCAS de Toul	
HAUTS DE FRANCE	Séverine SOETAERT – CCAS de Roubaix	
ILE DE FRANCE	Marianne LE BLEVEC – CCAS de Nanterre	
NORMANDIE	Delphine Lods – CCAS Courseulles	
NOUVELLE AQUITAINE	Marie Luce Castagneyrol-Palau - Pau	
OCCITANIE	Marie Luce Castagneyrol-Palau - Pau	
PAYS DE LA LOIRE	Françoise RENOUE – CCAS de la Flèche	
PROVENCE ALPES CÔTE D’AZUR	Nicolas Nardin – CCAS d’Antibes Juan les Pins	
GUADELOUPE	Régine RAMASSAMY – CCAS du Gosier	
GUYANE	Siège vacant	A pourvoir
MAYOTTE	Fatourani MOHAMADI – CCAS d’Acoua	Said Nidhoimi – CCAS Koungou
MARTINIQUE	Siège vacant	A pourvoir
RÉUNION	Patrick GOVINDIN – CCAS de Saint Louis	

Il y a 3 sièges vacants et 2 sièges à remplacer

Les mouvements sur les régions nous amènent à valider les délégués régionaux candidats :

- Mme Laurent Magalie pour la région Auvergne Rhône Alpes
- M. Saïd Nidhoimi pour Mayotte ;
- il reste 3 sièges vacants, pour des régions importantes.
- Après échange, Mme Varlin Jeanne du CCAS des Savanes, présente dans l’assemblée, accepte de prendre le poste de déléguée régionale pour la Guyane.

Après présentation des candidats il est procédé au vote :

Abstention : 0 – vote contre 0.

Sont donc élus sont élus à l’unanimité des présents

Au collège national :

- M. Samson Brice,
- Mme Girard Catherine,
- Mme Carassus Anne,
- M. Cacciatore Laurent
- Mme Faelchlin Anne Sophie,

Au collège régional

- Mme Laurent Magalie pour la région Auvergne Rhône Alpes
- M. Saïd Nidhoimi pour Mayotte
- Mme Varlin Jeanne du CCAS des Savanes

Mme Roulet Catherine est nommée conseillère technique.

❖ Rapport Budgétaire et financier ❖ L. Ravier – Trésorier

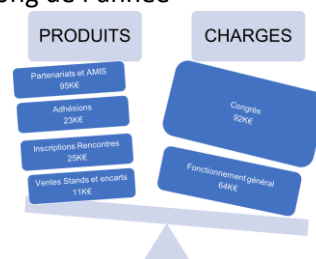
Le trésorier remercie son adjointe M.L Castagneyrol Palau pour son aide tout au long de l'année pour le passage des factures sur chorus pro.

Le compte de résultat 2022 représente 156 000€ en produits et en charges.

Avec un « petit équilibre » (déficit de 114€).

Le détail des principaux postes se présente comme suit :

Budget	Dépenses	Recettes
Budget Général	156 711,25 €	156 597,22 €
Adhésions	213,03 €	23 749,29 €
AMIS	1 223,14 €	9 000,00 €
Communication Congrès	12 502,80 €	- €
Communication générale	2 528,00 €	- €
Fonctionnement Général	57 080,62 €	3 314,13 €
Inscriptions congrès	- €	25 520,00 €
Instances (CA,Bureau)	1 040,00 €	- €
Intervenants Congrès	9 486,69 €	- €
Organisation congrès	70 654,93 €	- €
Partenariats financiers	1 395,29 €	83 373,80 €
SMCL	586,75 €	- €
Vente stands et pub congrès	- €	11 640,00 €



- en dépenses le poste « adhésions » correspond aux commissions bancaires ;

- le poste le plus important du fonctionnement général correspond au portage salarial de notre chargé de mission

- Assurance GMF : Lionel Ravier rappelle la couverture liée à l'adhésion, pour tout conflit avec son employeur. Il est important de préciser, que notre assureur intègre un risque supplémentaire, celui lié à la responsabilité des gestionnaires publics. (cf. dernière page du compte rendu) coût de 1€ par adhérent pour l'association à compter du 1^{er} janvier 2024. Coût qui ne sera pas répercuté sur l'adhésion.

Aujourd'hui, l'association doit sécuriser ses recettes et notamment à travers les adhésions (si chacun ramène un adhérent nous pouvons revenir au niveau de 2022) mais surtout à travers la sécurisation de nos partenariats.

Etat des liquidités, épargne et intérêts au 31/12/2022

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Compte courant	2 745,85 €	3 609,72 €	791,78 €
Compte Congrès	2 083,22 €	11 097,60 €	958,35 €
Livret A	53 068,79 €	50 507,45 €	57 233,04 €
Livret Epargne	56 020,45 €	40 024,18 €	36 389,72 €
TOTAL	113 918,31 €	105 238,95 €	95 372,89 €
<i>Intérêts collectés sur épargnes</i>	279,39 €	272,69 €	791,13 €

Rescrit fiscal reconnaissance de l'intérêt général de l'ACTAS

- Rescrit déposé sur la base de l'article L80 C du code de procédure fiscale pour être éligible au mécénat par reconnaissance d'intérêt général.
- Permet aux financeurs particuliers (hors adhésions) d'obtenir une réduction d'impôts de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable;
- Permet aux sociétés d'obtenir 60% de réduction d'impôts du montant du don dans la limite de 20 000€/an ou 5 pour mille du CA HT.
- Dossier reçu par les impôts le 31 mai 2023. Instruction dure 6 mois.

A ce jour nous n'avons pas de retour, et nous devons attendre la fin de l'année pour connaître la suite donnée à notre demande.

Il est demandé à l'assemblée de donner quitus pour les comptes qui viennent d'être présentés :

-Abstention : 0 - Votre contre : 0

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du Budget prévisionnel 2024

Elle se base sur une prévision volontairement prudente tant en charges qu'en recettes. Pour 2024 pas de nouvelles dépenses si ce n'est une vigilance avec l'effet JO 2024, sur les dépenses liées aux déplacements (transport/nuitées) des membres du CA lors d'intervention ou réunions sur Paris.

Charges				Produits			
	Montant (€)				Montant (€)		
	BP22	BP23	BP24		BP22	BP23	BP24
60 Achats	3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	70 Ventes	54 999,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €
61 Services externes	20 700,00 €	22 700,00 €	23 000,00 €	74 Subventions et financements	69 500,00 €	85 500,00 €	85 500,00 €
62 Autres Services externes	147 060,00 €	145 560,00 €	137 460,00 €	Autres produits de gestion courante			
63 Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
64 Frais de personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	76 Produits financiers	250,00 €	250,00 €	700,00 €
65 Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
68 Dot amort et prov	0,00 €	0,00 €	0,00 €	78 Reprises sur amort et prov			
86 Val contributions vol				87 Val des contributions vol			
Total des charges	171 260,00 €	171 760,00 €	163 960,00 €	Total des produits	140 749,00 €	156 750,00 €	157 200,00 €

Une adhérente note le travail fait depuis plusieurs années, la bonne gestion et l'action du trésorier qui est saluée par les adhérents.

Lionel Ravier rappelle qu'il a décidé de se retirer de l'ACTAS en 2024 et qu'il espère pouvoir sur cette dernière année organiser un passage de relais serein pour l'association. Il serait donc nécessaire d'élire un trésorier adjoint qui aura en perspective la reprise du poste en juin 2024.

Approbation du budget prévisionnel 2024 : - abstention 0 - vote contre : 0. Le budget est adopté à l'unanimité.

❖ Les Partenariats
 ❖ L. Ravier – Trésorier – VP en charge des partenariats

Nouveaux partenaires :

- Arche MC2
- CNFPT pour 2023 uniquement : présence de l'INSET d'Angers à ce congrès (stand et confériencier)
- Mutame + (2023 uniquement aussi) mutuelle communale.

Les renouvellements signés :

Cabinet JVL, GMF, EDF, EDENRED, MNT, UP.

❖ Focus sur l'évolution du contrat GMF
❖ L. Ravier – Trésorier - VP en charge des partenariats

- Suite à la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics locaux, le bureau de l'ACTAS a sollicité la GMF pour faire évoluer le contrat d'assurance des adhérents.
- Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'assurance la prise en charge d'avocat conformément au plafond d'honoraires 2023.
- Pour tout litige relevant de la première instance, soit la Chambre régionale et territoriale des comptes, le plafond de prise en charge est de 956 € TTC.
- Pour tout litige relevant de l'instance du second degré, soit la Cour des Comptes, le plafond de prise en charge est de 1231 €TTC.
- Cette nouvelle couverture coûtera 1€ de+/adhérent à/c du 01/01/24. Elle est offerte par GMF COVEA pour la période du 01/09/23 au 31/12/23.
- Pour rappel pas de prise en charge possible des amendes quelle que soit l'assurance.
- Toutes les informations seront données en ligne à l'occasion du renouvellement des adhésions pour 2024.

Intervention de notre collègue de Mayotte

M. Nidhoimi intervient pour évoquer la situation actuelle de Mayotte, qui au-delà des difficultés économiques et sociales de sa population (pauvreté, insécurité, manque de dispositifs d'accompagnement, RSA différent, problème d'alimentation en eau et d'hygiène, immigration clandestine) connaît de grandes difficultés au quotidien du fait de l'augmentation de la population. Les professionnels travaillent chaque jour dans l'urgence. Il souhaite porter au sein de l'association et faire remonter au niveau national ces réalités pour une meilleure réponse sur le terrain.

La Présidente,

P. DUBOIS



La Secrétaire Générale

F. RENOU

